

Lundi 05/12/2016

Cette semaine

Cité21 : sensibiliser les collectivités à l'évolution du commerce

Les 8 & 9
décembre
à Dijon

Événement. Pour l'édition 2016 du salon Cité21 consacré au numérique, la CCI Côte-d'Or a choisi la thématique du commerce connecté. Elle présentera un échantillon des objets de la « Boutique de Demain », le pop-up store itinérant qu'elle a développé pour les CCI de Bourgogne et qui fait étape dans les principales villes de la région.

Sur l'Espace Partenaires, la CCI21 installera la « vitrine interactive » et le « miroir intelligent ». Sur son propre stand, entièrement aux couleurs d'Invest In Côte-d'Or® (le dispositif de marketing territorial de la CCI21), elle proposera la « box holographique » et la « table interactive », branchée pour l'occasion sur le tout nouveau site internet d'Invest In Côte-d'Or®.

Pour la CCI21, l'objectif est de sensibiliser les collectivités à l'évolution du comportement des consommateurs, afin qu'elles puissent adapter leurs stratégies de développement.

- CCI Côte-d'Or sur le salon Cité21
- Les 8 et 9 décembre 2016, de 9h30 à 20h
- Parc des Expositions de Dijon, avenue des Grands Ducs d'Occident
- Contact : Sylvie Ledoux / 03.80.65.91.93 / sylvie.ledoux@cci21.fr

Les RV périodiques de la CCI21

CCI MAP /
Performance
Mercredi 7
décembre
à Dijon

Rencontre CCI MAP « Zéro rupture ou zéro stock ? Arbitrage difficile ou faux débat »

A 18h30, à la CCI Côte-d'Or place Jean-Bouhey à Dijon.

La gestion de stocks est un véritable métier qui met en œuvre des méthodes et des outils spécifiques. Ces outils, associés aux compétences des acteurs de la logistique, permettent à l'entreprise d'approcher la réponse optimale. Les points clés de la gestion des stocks seront abordés au cours de cette rencontre animée par Alain Stéfan Cieslewicz du cabinet Spheras.

Informations sur l'accompagnement CCI MAP : <http://ow.ly/ZtIVB> ou via www.cotedor.cci.fr.

Contact : Michel Balard / 06.22.33.15.78 / michel.balard@cci21.fr

Création
d'entreprises
Jeudi 15
décembre
à Dijon

Atelier « Formalités : mode d'emploi »

De 09h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Comment déclare-t-on son entreprise ? Quelle réglementation, comment choisir un nom, une domiciliation, des statuts ? Quelles mentions obligatoires sur les documents commerciaux ?

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / toianti.baco@cci21.fr

Inscription: www.cotedor.cci.fr/reservation-evenement

Contact presse

- Katia Chabod katia.chabod@cci21.fr 03.80.65.91.53.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cotedor.cci.fr